

Public concerné

Toute personne (managers, fonctionnel securite...) appelee, dans son entreprise, à participer a la mise en oeuvre d'un projet de prevention des TMS.

Prérequis

Les participants doivent avoir suivi avec succes l'autoformation en ligne "acquérir des bases en prevention des risques professionnels" de l'INRS ou avoir suivi la formation "Obtenir des competences de base en prevention" dans les services prevention des caisses de securite sociale, ou avoir une experience significative en prevention des risques professionnels en entreprise.

Les justificatifs suivants doivent etre transmis par mail à l'adresse prevform@carsat-lr.fr: la copie de l'attestation de formation ou la description de l'experience en prevention des risques professionnels ainsi que la copie de la lettre d'engagement de la direction sur la mise en place d'une demarche TMS pro

Objectifs de la formation

Situer son entreprise par rapport aux risques de TMS
Reperer les situations d'exposition aux risques de TMS
Analyser des situations de travail exposant aux TMS
Mettre en place un plan d'actions et assurer le suivi de la demarche

Contenu de la formation

La demarche de prevention des TMS pro
La methode d'analyse de la charge physique de travail
Ordonnancement de la demarche et mise en oeuvre de la methode choisie

Méthodes pédagogiques utilisées

Exposes didactiques
Mises en situation
Echanges d'experiences
Accompagnement du controleur de securite en entreprise

Durée

2 jours soit 14 heures

Validation

A l'issue de la formation, les participants recevront une attestation de fin de formation